PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

L'ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

OCTOBRE 2026



AU PROGRAMME CE MOIS-CI

Bon à savoir	2
Infos communautaires	3
Service Incendie	14
Avis - Travaux publics	16
F.A.D.O.Q.	17
Événements	19
Conseil municipal	22

BON À SAVOIR

Numéro d'urgence lorsque les bureaux sont fermés:

418-760-1050
composez le 9

Horaire bibliothèque

Lundi et Mercredi 18h à 19h30

Le prochain compte de taxe arrivera en février 2027

Location de salle

Pour effectuer une location de salle, communiquez avec nous au info@petiteriviere.com ou par téléphone au 418-760-1050 poste 6100.

Heures d'ouverture

Le centre d'entrainement est situé au sous-sol de l'École Saint-François (9 rue du Couvent)

Horaire régulier sauf saison estival

Lundi au vendredi : 6h à 7h45 et de 16h à 22 h
Samedi et dimanche : 6h à 22 h

1 mois pour résidents: 25 $
3 mois: 70 $
6 mois: 130 $
12 mois 160 $

Dates de tombée - comité consultatif en urbanisme (CCU)

- 9 janvier
- 6 février
- 6 mars
- 10 avril
- 8 mai
- 12 juin
- 10 juillet
- 7 août
- 7 septembre
- 9 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

Les documents seront analysés par les élus lors de la séance du conseil le mois suivant.

Tenue des séances ordinaires du conseil municipal

- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 09 juin
- 14 juillet
- 18 août
- 08 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre
- 08 décembre

INFO COMMUNAUTAIRE



Le Train de Charlevoix : dernière chance!

Que ce soit pour une sortie à Baie-Saint-Paul, une visite aux Éboulements, à Saint-Irénée ou à La Malbaie, le train représente une alternative pratique, accessible et durable à l'automobile.

Ce service est offert jusqu'au 1er novembre 2026 pour les résidents de Petite-Rivière-Saint-François avec preuve de résidence.

AVIS DE FERMETURE

En raison d'une formation en sécurité civile, la Municipalité sera fermée le jeudi 19 novembre en après-midi.

Merci de votre compréhension



Illumination du grand sapin de Petite-Rivière-Saint-François
Vendredi 20 novembre, dès 17 h – Domaine à Liguori

La magie de Noël s'installe au cœur du village! Venez en famille ou entre amis célébrer l'illumination du grand sapin dans une ambiance festive.

Au programme : goûter festif gratuit, marche illuminée avec bâtons lumineux, illumination officielle du sapin vers 18 h 30 et chorale de Noël à 18 h 45. Des exposants locaux seront également sur place pour vous faire découvrir leurs créations artisanales. La programmation complèteest à venir.

Un rendez-vous lumineux pour lancer ensemble la saison des Fêtes!

Activité organisée en collaboration avec le comité MADA, la Coopérative de solidarité L'Affluent et la MRC de Charlevoix.

PASSE LOCALE 3 JOURS
UNE OFFRE EXCLUSIVE POUR LES RÉSIDENTS DE LA MRC de Charlevoix!

Bonne nouvelle pour les amateurs de ski! Le Massif de Charlevoix renouvelle son offre de Passe locale 3 jours, permettant aux résidents de Petite-Rivière-Saint-François de profiter de 3 journées de ski à tarif réduit, avec jusqu'à 44 % de rabais!

Tarifs pour la saison 2026-2027 :

- 6 ans et moins : Gratuit
- 7 à 12 ans : 158 $
- 13 à 25 ans : 221 $
- 26 ans et plus : 315 $

Offre disponible jusqu'au 30 novembre 2026 seulement!

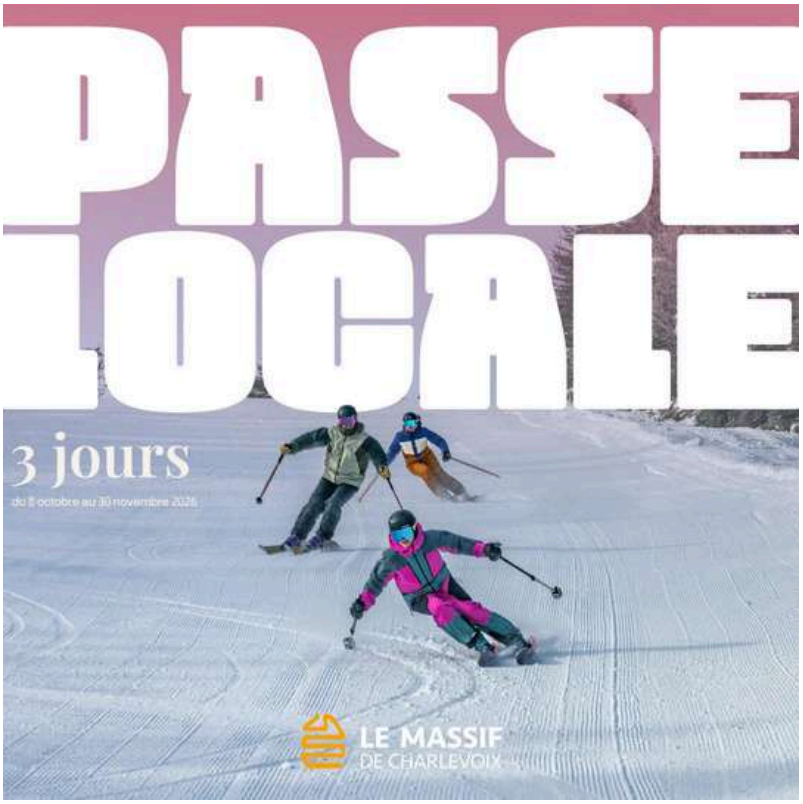
Comment en profiter?

Présentez-vous au bureau municipal de Petite-Rivière-Saint-François avec une preuve de résidence principale avec photo. Un lien privé vous sera remis pour procéder à l'achat de votre passe en ligne.

Vous devrez ensuite vous présenter à la billetterie du Massif lors de votre première visite, avec votre preuve de résidence, pour récupérer ou activer votre passe.

Une belle occasion de profiter de notre montagne cet hiver à prix avantageux!

Certaines conditions et dates d'exclusion s'appliquent. Passe valide pour la saison 2026-2027 uniquement. Prix avant taxes. Une passe par résident.



La programmation des 51e Festivités de l'Anguille est dévoilée!

Les 13 et 14 novembre prochains, on se retrouve à Petite-Rivière-Saint-François pour deux journées de festivités, de traditions et de plaisir pour toute la famille!

Découvrez ce qui vous attend

Vendredi 13 novembre | 19 h – Bingo de l'Anguille
Une soirée incontournable avec 2 000 $ en prix à gagner, dont un gros lot de 1 000 $!

Samedi 14 novembre | 13 h – Atelier de magie avec Jules Caron
(Gymnase de l'école primaire Saint-François)

Les jeunes de 8 à 12 ans découvriront les secrets de la magie avec un membre de l'Escouade de magiciens du Festival de magie de Québec. Gratuit!

14 h – Atelier de percussions haïtiennes avec Emmanuel Delly
(Gymnase de l'école primaire Saint-François)

Une immersion dans les rythmes et les traditions musicales haïtiennes, à travers une activité participative et rassembleuse. Gratuit!

18 h – Traditionnel souper de l'Anguille
Un repas convivial avec option méchoui, animation et plusieurs prix à gagner!

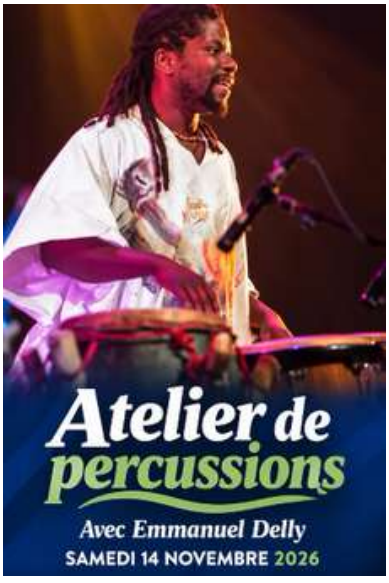
20 h 30 – Spectacle musical avec ON TV
Un voyage musical à travers 70 ans de succès, des classiques des années 50 aux hits d'aujourd'hui, avec des paroles à l'écran pour chanter et danser avec le groupe!

22 h 30 – Soirée dansante avec DJ Charlo Tempo
On poursuit la fête sur la piste de danse jusqu'à la fermeture!

Les billets pour le bingo et le souper sont en vente dès maintenant! Les places sont limitées.
Réservez en ligne : https://lepointdevente.com/billets/festivitesanguille2026...
On a bien hâte de vous retrouver les 13 et 14 novembre!








ORH
Office régional
d'habitation de la MRC
de Charlevoix
Programme
PSLQ
Programme de supplément au loyer Québec
Un logement subventionné dans le privé
Ça change une vie !
Un logement dans le marché privé
Une aide financière pour un loyer plus abordable
Pour les ménages à revenu modeste
Disponible dans toutes les municipalités de la MRC de Charlevoix
Le PSLQ peut vous permettre d'être subventionné dans votre municipalité sur le territoire de la MRC de Charlevoix.
Appelez à l'ORH pour valider votre admissibilité !
418 435-2850 poste 6
Les mardi et jeudi


NOUVEL ÉVÉNEMENT !
DANSE COUNTRY
au profit de l'OPP
(Organisme de participation des parents)
Pour les enfants de l'école St-François
Venez vous amuser et danser avec nous !
27 NOVEMBRE
SALLE MUNICIPALE
1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François
12 $ par billet
PETIT COURS DE
2 DANSES
donné par Laurie Bouchard
DE 18 H À 19 H
Ensuite, on danse !
BAR
BILLET EN VENTE AUPRÈS DES MEMBRES DE L'OPP OU À L'ENTRÉE
SNACK
style chip chocolat
TOUS LES PROFITS SERONT REMIS À L'OPP
(Organisme de participation des parents)

Regroupement des artistes et artisans

Atelier Kinusaiga (Tableau Textiles)

Jeudi 29 octobre à 13h00 à la sacristie (entrée par l'église)



(Exemple)



Fournitures nécessaires :

Apportez vos ciseaux à tissus, exacto, découseur et/ou lime à ongle en métal. Si vous n'avez pas le matériel, nous en aurons à votre disposition.

Inscrivez-vous sans tarder auprès de Mme Suzanne Lapointe

par courriel à : slapointe1385@gmail.com ou par texto ou téléphone au :

418-327-6000

Au plaisir de vous rencontrer!

Étant donné que les places sont limitées, et que je prépare le matériel nécessaire pour chacune d'entre vous, il serait très apprécié que vous m'informiez **le plus rapidement possible si vous ne pouvez pas vous présenter à l'atelier. Merci de votre compréhension.
Gratuit pour les membres du Regroupement, $10 pour les non-membres

NOUVEAU SERVICE | Le projet pilote de transport se bonifie!

Afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et citoyennes de Petite-Rivière-Saint-François, le projet pilote de transport évolue en bonifiant son offre régulière en ajoutant une formule porte-à-porte !

Les usagers peuvent maintenant profiter d'un service de transport avec prise en charge et retour directement à leur résidence, pour des déplacements encore plus simples et accessibles.

Comment réserver? Il suffit de réserver sa place auprès de Mobilité Charlevoix en fournissant son adresse, au plus tard à 14 h la veille du déplacement.

Les réservations peuvent être effectuées du lundi au vendredi, de 8 h à 14 h, selon les heures d'ouverture des bureaux de Mobilité Charlevoix.

Réservations : 418 400-8080, poste 1

Pour en savoir davantage sur le fonctionnement du projet pilote, rendez-vous sur notre site Web, dans la section Citoyens → Transport → Mobilité Charlevoix.



L'Halloween approche à grands pas!

La Bibliothèque Gabrielle Roy PRSF invite les enfants de 0 à 12 ans à participer à son concours de coloriage. Récupérez votre dessin à la bibliothèque et rapportez-le avant le 28 octobre pour courir la chance de gagner un prix!



Un beau moment pour notre histoire collective!

Le 7 octobre dernier, citoyens et collaborateurs étaient réunis au parc des Riverains pour le dévoilement officiel de nos nouvelles bornes historiques, un legs du 350e anniversaire de Petite-Rivière-Saint-François.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à donner vie à ce projet. Les bornes sont maintenant là : il ne reste plus qu'à les découvrir et à se replonger dans les histoires qui ont façonné notre village!



NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est heureuse de mettre en place un nouveau programme d'aide financière afin de soutenir les familles et de favoriser l'accès à l'éducation ainsi qu'aux activités sportives, culturelles et artistiques pour les jeunes.

Une aide financière de 250 $ pour le matériel scolaire

Les parents ou tuteurs résidants à Petite-Rivière-Saint-François dont l'enfant est inscrit à l'école primaire Saint-François, de la maternelle à la 6e année, peuvent bénéficier d'une aide financière de 250 $ par enfant annuellement pour le matériel scolaire. Cette aide est offerte pour les enfants inscrits à compter de l'année scolaire 2026-2027 et pour les années suivantes, selon les conditions du programme.

Comment s'inscrire?

Pour profiter de cette aide financière, les parents doivent remplir le formulaire prévu à cet effet et le transmettre à la Municipalité par courriel à Geneviève Bouchard au gbouchard@petiteriviere.com, accompagné des documents requis. Selon la demande, ces documents peuvent notamment comprendre une preuve de résidence et une preuve d'inscription à l'école Saint-François.

La date limite pour présenter une demande d'aide financière pour le matériel scolaire est le 15 novembre 2026.

Pour toute question veuillez communiquer avec Geneviève Bouchard à gbouchard@petiteriviere.com ou au 418-760-1050 poste 6108.

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François



Formulaire d'inscription
Programme d'aide à l'éducation et à l'enfance

NOM ET PRÉNOM DU DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Adresse Complète _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

DOCUMENTS À ANNEXER

Le requérant de la subvention doit en faire la demande en remplissant les informations ci-haut et y joindre les documents prévus ci-après :

☐ Une copie du bail ou de son titre de propriété, le cas échéant, incluant une offre d'achat acceptée d'un bâtiment;

☐ Une preuve que chacun des enfants admissibles est inscrit, pour l'année scolaire suivant la demande, à l'école primaire St-François;

AUTORISATION :

☐ J'autorise que le Centre de service scolaire ou la direction de l'école primaire St-François communique à la municipalité, pour les fins de l'application du présent programme, les informations confirmant que les enfants admissibles sont inscrits ou toujours inscrits (selon la date de la demande qui serait formulée par la municipalité) à l'école primaire St-François;

_____ _____

Signature du parent ou tuteur Date

PRÉVENTION INCENDIE

Protégez votre habitation contre les feux de forêt

À Petite-Rivière-Saint-François, nous avons la chance de vivre dans un environnement exceptionnel, entouré de forêts et de magnifiques paysages.

Cependant, cette proximité avec la nature comporte aussi certains risques, notamment celui des incendies de forêt.

Saviez-vous que l'entreposage de certaines matières autour de votre résidence peut augmenter les risques de propagation d'un incendie?

- Éloignez les matières combustibles de votre habitation!
- Le bois de chauffage, les bonbonnes de gaz, les feuilles mortes et les branches d'arbres peuvent facilement s'enflammer et contribuer à la propagation d'un incendie.
- Gardez les matières combustibles à plus de 10 mètres de votre maison ou de votre chalet.
- Évitez d'accumuler des feuilles mortes, des branches et d'autres débris végétaux près des bâtiments.
- Entreposez votre bois de chauffage à une distance sécuritaire de votre résidence.

Pourquoi est-ce important?
Lorsqu'un incendie se déclare dans la végétation environnante, les matières combustibles entreposées près d'une habitation peuvent rapidement prendre feu et favoriser la propagation des flammes jusqu'au bâtiment.

La prévention commence chez soi!
Quelques gestes simples peuvent faire une grande différence pour protéger votre propriété, votre famille et notre communauté.

Consultez ou téléchargez gratuitement le dépliant : **https://www.sopfeu.qc.ca/preve.../protegez-votre-habitation/**

Vous prévoyez brûler des branches à la suite de l'entretien de votre terrain? N'oubliez pas de communiquer avec le Service de sécurité incendie afin d'obtenir une autorisation de brûlage avant d'allumer votre feu au (418) 633-6724

Service de sécurité incendie et de la sécurité civile de Petite-Rivière-Saint-François



MRC de Charlevoix

PETITE-RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS 2026

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138 DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES: MARDI

RÉCUPÉRATION: MERCREDI

COMPOST: JEUDI

COLLECTE REMISE AU JOUR OUVRABLE SUIVANT

COLLECTES SUR RÉSERVATION SEULEMENT:

Résidus verts, réservez avant le 7 mai et le 29 octobre

Encombrants, réservez avant le 28 mai et le 17 septembre

GUIDE DU TRI

Déchets
Les matières mélangées et autres objets.
IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération
Contenants, emballages et imprimés.

Compost
Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.
IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

MRC de Charlevoix
mrccharlevoix.ca • 418 435-2639, poste 6012 • gmr@mrccharlevoix.ca • MRC de Charlevoix

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité tient à vous rappeler quelques consignes concernant la cueillette de matières résiduelles.

Afin de maintenir un environnement propre, sécuritaire et fonctionnel pour l'ensemble de la communauté, il est essentiel que les bacs de vidange soient sortis seulement la veille de la collecte et retirés le jour même. Des bacs laissés trop tôt ou trop longtemps encombrent les trottoirs, nuisent à la visibilité, attirent les animaux et compliquent le travail des équipes. En période hivernale, ces impacts s'accentuent: les bacs compliquent les opérations de déneigement, risquent d'être ensevelis ou endommagés et augmentent les risques pour les piétons. Pour ces raisons, le non-respect du règlement peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction.

Contraventions

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200 $ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400 $ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale.

En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

Avis à tous : À l'occasion, il peut arriver que la collecte des matières résiduelles soit retardée. Dans ce cas, vous pouvez laisser vos bacs au bord du chemin jusqu'à ce que la collecte soit effectuée. Dans cette situation, aucun avis ne vous sera envoyé.



Aux membres de la FADOQ,
Nous vous souhaitons un joyeux anniversaire!

OCTOBRE

7 Raymonde Racine
10 Jean Bouchard
10 Camille Tremblay
15 Micheline Simard
26 Célina Simard

NOVEMBRE

3 Pierre Girouard
3 Jean-Guy Guay
4 Pierre Lavoie
6 Nicole Boulanger
16 Francis Bouchard
17 Nicole Bouchard
21 Renée Dufour
22 Dominique Gagné
23 Francine Côté
25 Jules-Hector Tremblay



Baseball poche, tous les mercredis dès le 23 septembre.

Retour de la Viactive, tous les vendredis dès le 23 octobre.





MENU
Popote roulante

OCTOBRE 2026

Mardi 27 octobre : Soupe à l'oignon, pain de viande, patates pilées, légumes et gâteau à la mélasse.

NOVEMBRE 2026

Mardi 3 novembre : Soupe à l'orge, rôti de porc sauce aux patates, betteraves et pouding chômeur

Mardi 10 novembre : Soupe au chou, saucisses, patates rondes, macédoine, salade du chef et pouding au pain

Mardi 17 novembre : Soupe poulet et nouilles, macaroni gratiné, salade césar, pain à l'ail et gâteau salade de fruits.

Mardi 24 novembre : Soupe, pâté au saumon, légumes, salade et carré aux dattes et framboises.

REPAS COMPLET : Soupe, plat principal, accompagnement et dessert.

Service de repas préparés pour la communauté

Menu sujet à changement sans préavis. Pour information : 418.632.1049

OCTOBRE 2026

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
5 Élection provincial Yoga	6 Cours danse en ligne	7 Baseball poche	8	9 Date de tombé CCU	10	11
12 Yoga	13 Séance du conseil	14 Baseball poche	15	16	17	18
19 Yoga Marche vers le futur	20 Cours danse en ligne	21 Baseball poche	22	23 Viactive	24	25
26 Yoga Marche vers le futur	27 Cours danse en ligne	28 Baseball poche	29	30 Viactive	31 Halloween	

NOVEMBRE 2026

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1 La Toussaint
2 Marche vers le futur Yoga	3 Cours danse en ligne	4 Baseball poche	5	6 Viactive	7	8
9 Marche vers le futur Yoga	10	11 Baseball poche	12	13 Viactive Bingo festivité de l'anguille	14 Souper spectacle festivité de l'anguille	15
16 Marche vers le futur	17 Cours danse en ligne	18 Baseball poche	19 Bureau municipal fermé en pm pour formation sécurité civile	20 Viactive	21	22
23 Marche vers le futur	24 Cours danse en ligne	25 Baseball poche	26	27 Viactive	28	29
30 Marche vers le futur						

Retour sur le jam de blues | Quelle soirée!

Le 3 octobre dernier, le Domaine à Liguori vibrait au son du blues et du rock à l'occasion du Jam Blues avec Mike Deway! Plus d'une soixantaine de personnes étaient au rendez-vous pour profiter d'une soirée électrisante et d'une ambiance tout simplement incroyable.

Un grand merci à Mike Deway et ses musiciens, ainsi qu'à tous les "jammeux" qui ont embarqué dans l'aventure et contribué à rendre cette soirée aussi vivante!

Ce beau succès est le fruit d'une collaboration entre la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, le comité MADA et l'équipe de la Coopérative de solidarité L'Affluent.

Devant un accueil comme celui-là, une chose est certaine : on remet ça!

Merci à toutes les personnes présentes et continuez de suivre nos réseaux sociaux pour découvrir les prochaines activités à Petite-Rivière-Saint-François.





CONSEIL MUNICIPAL



Serge Bilodeau, maire
sbilodeau@petiteriviere.com



Robert Lavoie, siège no 1
rlavoie@petiteriviere.com



Catherine Coulombe, siège no 2
ccoulombe@petiteriviere.com



Viviane De Bock, siège no 3
vdebock@petiteriviere.com



Israël Bouchard, siège no 4
ibouchard@petiteriviere.com



Jacques Bouchard, siège no 5
jbouchard@petiteriviere.com



Léopold Bouchard siège no 6
lbouchard@petiteriviere.com

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 13 OCTOBRE 2026

Chères citoyennes, chers citoyens,

Votre conseil municipal est heureux de vous présenter les faits saillants de la séance ordinaire du 13 octobre 2026. Voici les grandes priorités retenues pour notre collectivité :

Équité fiscale et mise à niveau des tarifs de services

- **Constat et principe de l'utilisateur-payeur** : Un manque à gagner annuel récurrent de 131 627 $ dans l'exploitation des réseaux (aqueduc, égout, assainissement) et le service des dettes de secteur était jusqu'alors épongé par le fonds général. Des correctifs ont été déposés pour que ces services reflètent leur coût réel sans alourdir le compte de taxes général de l'ensemble des contribuables.
- **Ajustements tarifaires déposés (Règlements 793, 794 et 795)** : Grâce à la réattribution des revenus des terrains vagues (41 000 $) et à la juste contribution des grands usagers commerciaux (notamment le Club Med), la hausse requise a été limitée pour l'ensemble des trois réseaux :
 - Aqueduc : de 200 $ à 267,19 (+67,19);
 - Égout : de 130 $ à 139,52 (+9,52).;
 - Assainissement : fixation d'un tarif d'entretien de 35,11 $.
- **Dettes de secteur – Harmonisation avec les taux d'intérêt réels (Règlement 796)** : Ajustement des tarifs sectoriels pour suivre le coût effectif du refinancement de la dette municipale :
 - Hydro « Le Hameau » : de 140 $ à 189,61 (+49,61);
 - Hydro « Le Fief » : de 324 $ à 359,47 (+35,47);
 - Infrastructures « Le Fief » : de 315 $ à 352,39 37,39).

CONSEIL MUNICIPAL

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 13 OCTOBRE 2026 (SUITE)

Sécurité incendie et protection civile

- **Refonte de la réglementation incendie (Règlement no 790)** : Remplacement de l'ancien règlement no 629. Le nouveau cadre précise les normes d'installation des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, encadre rigoureusement les feux extérieurs et feux d'artifice, introduit une tarification en cas d'alarmes non fondées répétées et met à jour la grille de tarification des interventions.
- **Garde des officiers (Règlement no 792)** : Mise en place d'une garde rotative rémunérée (taux de 6 $/h) pour assurer une présence continue d'un officier sur le territoire le soir, la nuit, les fins de semaine et les congés fériés.
- **Sécurité du secteur Le Fief :** Octroi d'un contrat de 59 670 $ à MP Construction pour l'installation d'un réservoir d'incendie

Nouveaux services aux citoyens et travaux publics

- **Projet pilote de collecte et déchiquetage de branches :** Mise en place d'un service d'automne en bordure de rue avec La Coop de l'arbre. Le service se fera sur préinscription d'ici les prochaines semaines.

Urbanisme, aménagement et voirie

- **Intégration de chemins publics :** Officialisation de l'acquisition du prolongement de la rue du Fleuve ainsi que la rue Alfred-Pellan à la suite de la fin des travaux du promoteur.

Administration et gestion financière

- **Équipe municipale :** Confirmation de madame Claudia Lemay au poste de directrice générale adjointe au terme de sa période de probation.
- **Réajustement budgétaire :** Affectation de 96 881 $ provenant des surplus de droits de mutation pour régulariser des postes de dépenses (services juridiques, sécurité civile, entretien et formation).
- **Vente d'actif :** Mise en vente via le service du gouvernement d'une roulotte de chantier municipale de 10x20 pieds (mise à prix minimale de 20 000 $).

« Note : Ce texte est une vulgarisation des décisions du conseil. Les résumés sont fournis à titre informatif. Pour consulter les textes officiels et complets, veuillez-vous référer aux règlements et procès-verbaux disponibles sur le site internet de la municipalité. »



À Petite-Rivière, on se respecte !

CODE DE BONNE CONDUITE

En résidence permanente ou en location touristique



RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE ET ÉVITEZ LE BRUIT DÉMESURÉ

Tout bruit excessif est interdit en **tout temps**. Soyez attentif à la tranquillité des résidents et autres visiteurs en évitant les nuisances sonores.



FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice ou pétards sont interdits en tout temps.



FEUX EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

Soyez raisonnable dans les quantités de bois à brûler et utilisez un pare-étincelles. Prenez la peine d'éteindre efficacement et en profondeur votre feu extérieur.



DÉCHETS : PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En tout respect pour la nature et votre voisinage, les déchets doivent être déposés dans la poubelle.



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

En voiture, ralentissez pour la sécurité des piétons et éviter de générer de la poussière sur les rues non-pavées. Stationnez dans les endroits prévus à cette fin.

MERCI

POUR VOTRE COOPÉRATION !

Apprenez-en plus et adhérez au code en vous rendant au petiteriviere.com

PETITE-RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS